



Atelier des Professionnels du Droit sur la ZLECAf

Préparation pratique des praticiens du droit

15–20 juin 2026 | Arusha, Tanzanie

I. Informations générales

L'Institut Africain de Droit International (IADI/AIIL) a le plaisir d'annoncer l'organisation d'un atelier intensif de six jours intitulé : « La ZLECAf : préparation pratique des professionnels du droit ». Ce programme vise à doter les praticiens du droit, les responsables gouvernementaux et les conseillers en commerce des connaissances pratiques et des compétences nécessaires pour comprendre, appliquer et mettre en œuvre le cadre juridique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Dates : 15–20 juin 2026

Lieu : Arusha, Tanzanie

Format : Présentiel, sessions interactives

Langue : Anglais

II. Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectifs de :

- Fournir une compréhension solide de l'architecture juridique de la ZLECAf et de son interaction avec les systèmes juridiques nationaux et régionaux;
- Renforcer les capacités pratiques dans l'application des protocoles de la ZLECAf relatifs

au commerce des marchandises, au commerce des services, au règlement des différends et aux domaines de la Phase II (investissement, propriété intellectuelle et concurrence);

- Développer les compétences en rédaction juridique, en évaluation de la conformité et en contentieux stratégique dans le cadre de la ZLECAf;
- Favoriser la constitution d'un réseau panafricain de professionnels du droit engagés dans la promotion de l'intégration commerciale continentale.

III. Structure de l'atelier

Le programme est organisé autour de six journées thématiques :

Jour 1 – Architecture de la ZLECAf et interaction avec les systèmes juridiques

Jour 2 – Protocole sur le commerce des marchandises

Jour 3 – Commerce des services et protocoles de la Phase II

Jour 4 – Règlement des différends et conformité

Jour 5 – Pratique professionnelle et application stratégique

Jour 6 – Présentations finales et session de clôture

IV. Public cible

L'atelier s'adresse notamment à :

- Les praticiens du droit exerçant en cabinet ou au sein de départements juridiques d'entreprises;
- Les magistrats, juges et arbitres impliqués dans des litiges liés au commerce;
- Les responsables gouvernementaux des ministères chargés du commerce, de la justice et de l'investissement;
- Les conseillers juridiques des associations professionnelles et des chambres de commerce;
- Les professionnels du droit issus des Communautés économiques régionales (CER).

V. Corps enseignant

L'atelier sera animé par des experts de haut niveau en droit commercial africain, notamment des acteurs ayant participé aux négociations de la ZLECAf, des praticiens expérimentés, des universitaires et des spécialistes du règlement des différends. Les profils détaillés des formateurs seront communiqués ultérieurement.

VI. Certification

Les participants ayant suivi l'intégralité de l'atelier recevront un Certificat de participation délivré par l'Institut Africain de Droit International, attestant d'une formation professionnelle avancée en pratique juridique de la ZLECAf.

VII. Financement

Un financement limité est disponible. Les gouvernements, institutions et organisations sont encouragés à parrainer des participants afin d'assurer une représentation large et significative. Le programme vise à constituer une masse critique de professionnels africains du droit capables de soutenir une mise en œuvre effective de la ZLECAf.

VIII. Langue d'enseignement

Toutes les sessions se dérouleront en anglais.

IX. Conditions d'éligibilité

Les candidatures sont ouvertes aux professionnels du droit de

toute l'Afrique ayant un intérêt démontré pour les questions liées à la ZLECAf. Une priorité sera accordée aux :

- Praticiens du droit;
- Magistrats et officiers judiciaires;
- Responsables gouvernementaux;
- Conseillers auprès des associations professionnelles;
- Équipes juridiques des CER.

X. Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre:

1. Un curriculum vitae (CV) ;
2. Des copies des diplômes et certificats académiques pertinents ;
3. Une lettre de motivation (maximum 500 mots)
4. Deux lettres de recommandation.

XI. Critères de sélection

La sélection sera fondée sur :

- Les qualifications et l'expérience professionnelles;
- La pertinence de l'atelier par rapport aux responsabilités actuelles du candidat;

- L'équilibre géographique et de genre;

- L'engagement démontré en faveur de la mise en œuvre de la ZLECAf.

XII. Procédure de candidature

Les dossiers complets doivent être envoyés par courrier électronique à :

programs@aiil-iadi.org

Cc : gsmathias13@gmail.com

Date limite de candidature : 28 avril 2026

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

XIII. Coordonnées

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Professeur Mathias Sahinkuye
Directeur des programmes
Institut Africain de Droit International

Email : gsmathias13@gmail.com

| programs@aiil-iadi.org

WhatsApp : +255 710 732 590

Site web : <https://aiil-iadi.org>